

délivrance du legs Chazière, dont les revenus seront employés, tous les deux ans, à récompenser un grand acte de vertu ou une œuvre remarquable. — Après le compte rendu annuel des recettes et des dépenses de l'Académie, présenté par M. Morin-Pons, trésorier, il est procédé au renouvellement des Commissions de publication, et des prix Lebrun et Ampère-Chevreaux.

Séance du 15 janvier 1889. — Présidence de M. Léon Roux. — M. le Président rappelle que les candidatures pour la place vacante dans la section des Beaux-Arts, en remplacement de M. Danguin, nommé émérite, devront être produites avant le 1^{er} mars prochain. — L'Académie procède à la nomination des membres de la Commission des finances et de celles des prix Livet, Lombard de Buffières et Chazière.

M. Arloing fait une communication sur un microbe appelé *bacillus héminecrobiphilus*. Ce microbe n'agit pas sur les tissus sains, ni sur les tissus complètement putréfiés, mais seulement sur ceux qui commencent à se mortifier. La culture en réussit très bien dans le bouillon de veau neutre; il vit dans l'air avec la même facilité que dans un autre gaz. Il peut aussi se développer sur les corps solides, notamment sur la gélatine et sur la pomme de terre cuite. L'orateur fait passer sous les yeux de l'Académie de beaux échantillons de ce microbe, dont l'action pathogène est nulle dans le tissu conjonctif sain, de même que dans le tissu un peu contusionné, et dans les injections faites dans les veines d'un animal. Il rend compte des effets de l'inoculation pratiquée par lui sur un mouton, dans des conditions diverses, et qui lui a révélé que, pour la fermentation de ce microbe, il faut que la circulation ne soit pas régulière, ni nulle, mais en voie de diminution. Sans danger pour un corps bien portant, il exerce des ravages épouvantables, dès qu'il y a un léger trouble de la circulation du sang dans certaines parties. D'autres expériences lui ont démontré que l'inoculation de ce microbe ne constitue pas une sorte de vaccination assurant l'immunité contre la maladie. On doit donc ranger le nouveau bacille dans la catégorie des virus non vaccinants. — M. le Président félicite M. Arloing de la découverte qu'il vient de faire et le remercie d'en avoir donné communication à l'Académie. — M. le docteur Teissier croit aussi, comme M. Arloing, qu'il y a deux sortes de microbes et que beaucoup d'entre eux ne donnent pas l'immunité. — Aux exemples cités par M. Teissier, M. Arloing répond qu'il n'est pas douteux que certains